



Association AREC - 60 rue Jean Jaurès - 86000 POITIERS

**Procès-verbal
du Conseil d'administration de l'AREC Nouvelle-Aquitaine
du jeudi 4 mai 2023**

Le jeudi 4 mai 2023 à 10h00 les membres du Conseil d'administration de l'Association, déclarée à la Préfecture de la Vienne sous le n°W863001726 et publiée au Journal Officiel du 10/09/2016 se sont réunis dans les locaux de l'ADEME au 140, 140 rue des Terres de Borde à Bordeaux et en visio-conférence.

Membres présents ou représentés :

- Guillaume RIOU au titre du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Jérôme GUILLEM au titre du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, *en visio*
- Nathalie LEROUX au titre d'EDF, *en visio*
- Jacques BOUVIER au titre de la CCI Nouvelle-Aquitaine, représenté par Michael CUEILLE
- Amaury GAZON au titre de GRTgaz
- Cindy VIARD au titre de l'ORT Nouvelle-Aquitaine, *en visio*
- Anne-Claire DEVANNE au titre d'ATMO Nouvelle-Aquitaine, *en visio*
- Denis RENOUX au titre du CRER, *en visio*
- Sébastien PERRUCHOT au titre de la CERC Nouvelle-Aquitaine, représenté par Alicia GORY, *en visio*
- Jacques DESCHAMPS au titre du Syndicat Energies Vienne, *en visio*
- Marie LEGRAND au titre de France Nature Environnement, *en visio*
- Jacques TAPIN au titre de l'IFREE, *en visio*
- Isabelle VISENTIN au titre du CESER Nouvelle-Aquitaine, *en visio*
- Estelle REGNIER au titre de SOLTENA, *pouvoir*

Membres excusés ou absents :

- Erik PHARABOD au titre de RTE
- Romain MIGNOT au titre de Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Diane VIDALIES au titre de FEDEREC Nouvelle-Aquitaine,
- Jean-Marc RENAUDEAU au titre de Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine
- Marie-Eve DAVID au titre du Syndicat Intercommunautaire du Littoral

Invités présents

- Mathieu ANGLADE - ADEME Nouvelle-Aquitaine
- Amandine LOËB – AREC Nouvelle-Aquitaine
- Laetitia BOURDEAU – 2L Performance, *en visio*
- Jean-Paul DERANLOT - DUO SOLUTIONS, *en visio*

En attendant l'arrivée de Guillaume Riou, retardé, Amaury Mazon prend la présidence de la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration présents sur place et en visio et s'assure

du respect du quorum : 13 organisations présentes ou représentées sur 19, soit plus de 50%, le CA peut donc valablement délibérer.

Il présente l'ordre du jour :

- Validation du PV du conseil d'administration du 08/11/2022
- Arrêt des comptes 2022 de l'association
- Etat d'avancement des travaux depuis le début de l'année
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Point(s) divers selon demandes.

Vote du Procès-Verbal du conseil d'administration du 8 novembre 2022

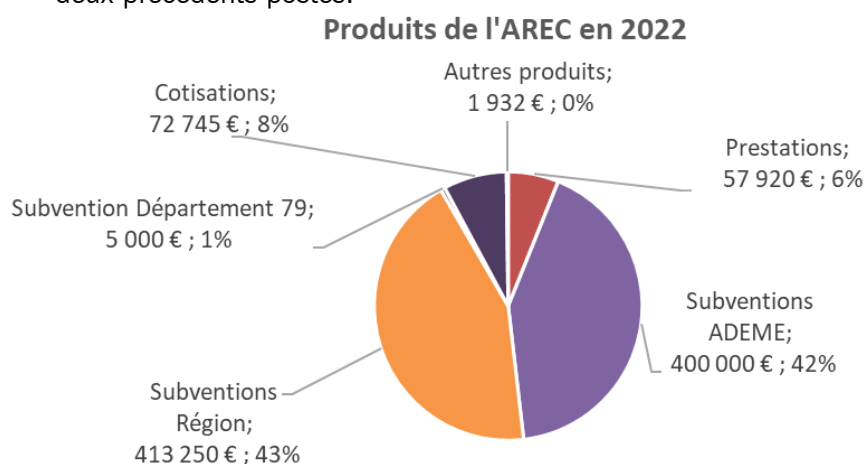
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Arrêt des comptes 2022 de l'association

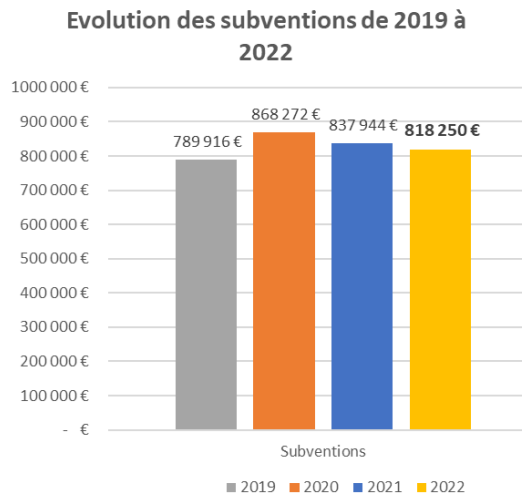
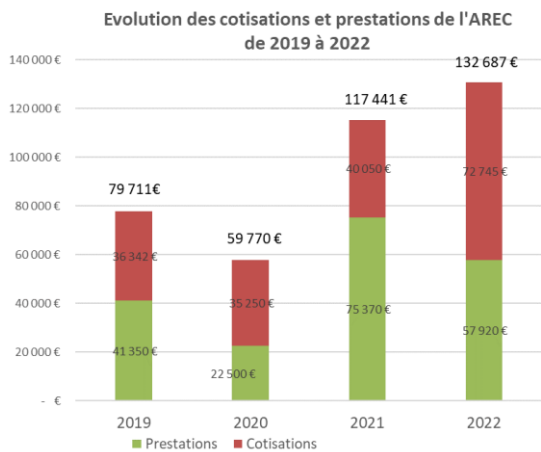
Amaury Mazon donne la parole à Jacques Deschamps, Trésorier de l'association, qui introduit la présentation à venir des comptes, en rappelant les évolutions les plus saillants des recettes et dépenses en 2022, et laisse la parole à Laetitia Bourdeau et Amandine Loëb pour la présentation détaillée des comptes 2022 (voir diaporama sur l'espace dédié en ligne <https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/%f0%9f%94%92-elements-conseil-dadministration-de-larec/>), mis en regard avec les comptes de l'année précédente.

Les recettes globales de l'agence s'élèvent à 950,8 k€ en 2022, en légère diminution par rapport à 2021 (965,2 k€, soit -14,4 k€). Voir le détail dans le graphe ci-dessous. Cette diminution est la résultante de plusieurs effets :

- Un moindre montant de subventions qu'en 2020 (-31,5 k€), en raison notamment de reports importants en 2020 de subventions issues des exercices antérieurs
- Un moindre montant de partenariats (prestations) que l'année précédente (-17,4 k€)
- Un montant plus élevé de cotisations (+32,7 k€) du fait de l'évolution de la grille de cotisations et de l'augmentation des cotisants. Même si l'on constate un report de certaines prestations de suivi intégrées dans la ligne de cotisations, cela ne compense cependant pas l'augmentation des deux précédents postes.

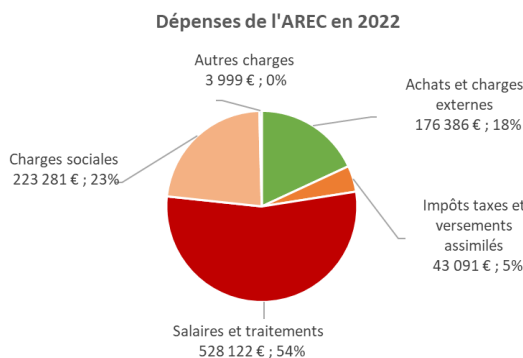


Les graphes ci-dessous présentent l'évolution de la répartition des ressources de l'agence 2019 à 2022 :

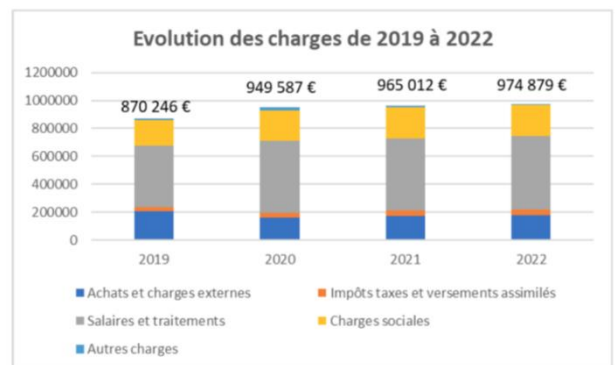


Les dépenses 2022 sont ensuite présentées ; d'un peu moins de 974,9 k€, en légère augmentation depuis 2021 (+1.2%), elles se décomposent de la manière suivante :

- Augmentation des achats et charges externes de 2.8%, en lien avec l'évolution de l'activité de l'agence post-COVID (plus de frais de déplacements et plein déploiement de la solution de téléphonie en ligne).
- Augmentation de la masse salariale, malgré une stabilité des ETP vis-à-vis de l'année précédente, en raison des mesures d'augmentations collectives et individuelles selon l'accord collectif, ainsi que d'un nouveau versement sur la mobilité.



Effectifs
 2019 : 12,25 ETP
 2020 : 13,8 ETP
 2021 : 13,25 ETP
 2022 : 13,5 ETP



Au total le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire à hauteur de -24 k€.

Amandine Loëb remarque que le montant global des cotisations et prestations a atteint un niveau inégalé, témoin de l'intérêt des partenaires pour les travaux de l'agence. Ce montant ne suffit cependant pas à compenser l'augmentation « mécanique » des dépenses sociales de l'agence à effectif constant, cette année de 20 k€ (10 k€ de mesures d'augmentations et 10 k€ pour le versement mobilité amené à se répercuter tous les ans).

Guillaume Riou, arrivé entre temps, reprend la présidence de la séance et demande des précisions sur les missions de service public de l'agence ainsi la nature des cotisants et partenaires financiers de l'agence. Amandine Loëb indique que l'agence porte des missions d'intérêt général, mais ses statuts ne lui confèrent pas de mission de service public. En grand majorité les recettes de l'agence sont issues de fonds publics, y compris les partenariats et cotisations. Sur la cinquantaine d'adhérents de l'AREC à date, plus des deux tiers sont des structures publiques. C'est à peu près le même ordre de grandeur pour les partenariats financiers : principalement des structures publiques avec en plus une prestation prévue pour le réseau national des agences régionales, le RARE.

Mathieu Anglade indique que l'agence doit chercher à mobiliser des sources de financement complémentaires afin de sécuriser son modèle économique.

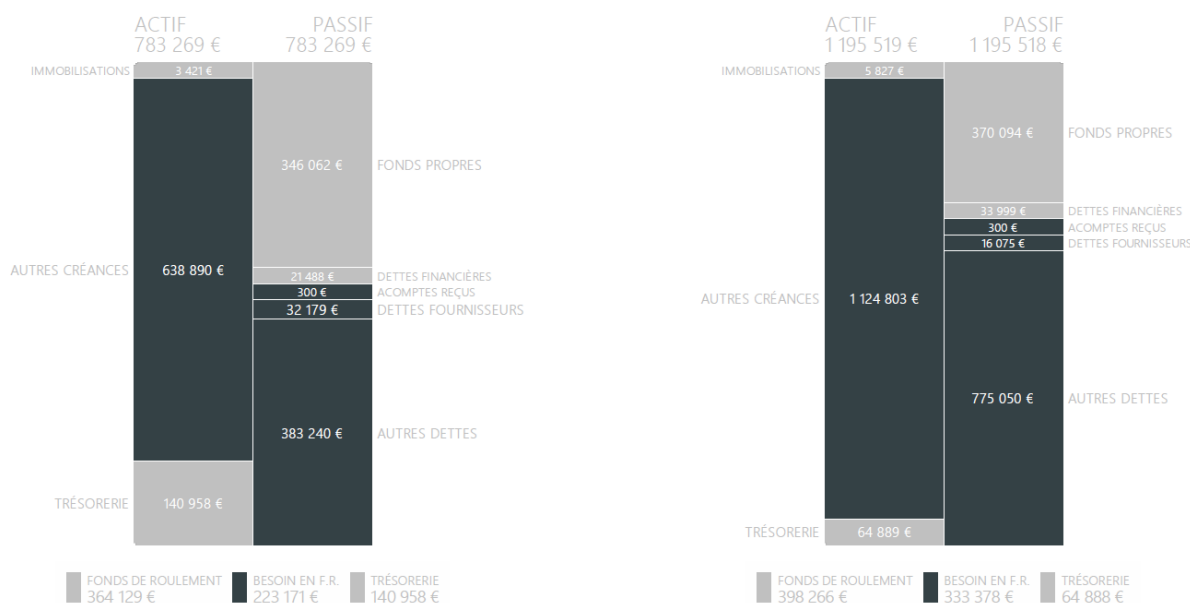
Amandine Loëb indique que la recherche de nouveaux cotisants est engagée pour l'année 2023, ainsi que l'augmentation des prestations. Par ailleurs elle indique qu'un financement complémentaire est en cours de mise en place avec l'ADEME et la Région pour une nouvelle mission dédiée à l'adaptation et au suivi des effets du changement climatique. Pour structurer plus largement la réflexion, elle propose que l'agence s'engage dans un dispositif local d'accompagnement, dit DLA, proposé pour les associations par France Active. Le dispositif prend en charge une prestation d'accompagnement pour aider les associations à

mener des réflexions sur leur stratégie, notamment sur le modèle économique, et aide à construire un plan d'actions. Cette démarche est explicitée plus loin dans le diaporama (diapo 40).

Laetitia Bourdeau détaille ensuite le bilan au 31/12/2022 (voir ci-dessous).

Bilan au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2021



Elle indique que la situation de trésorerie est plus favorable que l'année précédente, et rappelle que le montant des fonds propres demeure suffisamment conséquent pour compenser le déficit de cette année, qui demeure limité au regard du budget global de l'agence.

Guillaume Riou donne ensuite la parole au Commissaire aux comptes de l'association, Jean-Paul Deranlot, DUO SOLUTIONS. M. Deranlot indique que son travail de vérification des comptes a été réalisé et n'appellera pas de remarque particulière en Assemblée Générale. Il donnera lieu à une certification pure et simple des comptes.

Il précise qu'un niveau élevé de fonds propres est nécessaire pour financer les délais de paiement des subventions, et rappelle qu'au-delà d'un montant de plus de 71 k€ de prestations, il s'agira de sectoriser une partie de l'activité de l'Agence et y appliquer la TVA.

Guillaume Riou soumet l'arrêt des comptes au vote des membres du CA. Les comptes 2022 sont arrêtés à l'unanimité.

Etat d'avancement des travaux depuis le début de l'année

Amandine Loëb présente ensuite un état d'avancement des travaux de l'agence selon les trois grands axes du programme : Production de connaissances / Animation des observatoires et valorisation / Expertise et suivi. Voir diaporama en ligne comme indiqué ci-dessus.

Mathieu Anglade rappelle la nécessité pour les équipes de l'ADEME de bien s'approprier les éléments d'enseignements issus des travaux de l'AREC, ce qui doit passer par un partage renforcé des productions de l'agence en amont. Amandine Loëb indique que par exemple dans le cas des travaux relatifs à la méthanisation, un groupe de travail ad hoc ADEME/Région valide les résultats de l'enquête et le contenu de la publication qui en est issue. Elle veillera à ce que la même approche soit utilisée dans d'autres cas.

Mathieu Anglade propose également que l'AREC puisse s'impliquer dans la réflexion en lien avec le service SARE Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique avec l'ADEME et la Région pour la fourniture d'indicateurs socio-économiques territorialisés à destination des intercommunalités.

La présentation des résultats des empreintes carbone et matière de la région appelle ensuite plusieurs remarques. Guillaume Riou propose que ces résultats soient mieux valorisés. Mathieu Anglade souhaite

disposer de plus de facteurs explicatifs sur les évolutions à la baisse observées, et pouvoir disposer de données plus récentes.

La mission relative à l'adaptation au changement climatique est détaillée. Guillaume Riou salue cette nouvelle mission, indique qu'il est nécessaire qu'elle soit puisse objectiver les actions à mener et soit construite avec les intercommunalités.

La présentation de la page relative aux travaux en lien avec le RARE (diapo 35) appelle une remarque de Guillaume Riou, qui propose de solliciter les autres agences au sujet de leur modèles économiques. Amandine Loëb répond que ces sujets sont régulièrement abordés en comités en réunions de directeurs, et proposera que l'on aborde plus en détail le sujet.

A la fin de la présentation de ce programme Jacques Deschamps prend la parole en saluant la qualité du travail des Observatoires. Il insiste sur l'importance que les Observatoires disposent de financement qui garantissent leur autonomie, pour leur permettre d'assurer leur rôle essentiel de mise en évidence des impacts des politiques publiques sur la transition écologique, quels que soient les résultats.


Il indique que pour certaines données comme sur le sujet des empreintes régionales, ce sont les ordres de grandeur et les tendances qui font sens, même si les données ne sont pas les plus récentes, dans la mesure où on ne s'attend pas à une rupture de tendances pour les dernières années.

Amandine Loëb présente ensuite les évolutions attendues en 2023 au sein de l'équipe de l'AREC : 3 départs ont eu lieu ou sont prévus, respectivement les 8 février (Lénaïg Lickel), 31 mars (Antoine Jacquelin) et 30 juin (Tina Halter). En compensation de ces départs les arrivées réalisées ou prévues sont les suivantes :

- Stagiaire « Enquête méthanisation » : Lina ALAARABIOU, stage fin d'études d'ingénieur agro (Rennes-Montpellier) d'une durée de 6 mois, arrivée le lundi 3 avril 2023 (site de Bordeaux). Un prolongement en CDD pourra être envisagé sur les missions méthanisation-ressources-territoires.
- Remplacement d'Antoine Jacquelin parti le 31 mars 2023 : le tuilage a été réalisé avec l'équipe avant son départ. Un recrutement en CDI pour un poste d'« Analyste de données environnementales » a été lancé début mars 2023. Sur les 30 candidatures reçues, Nicolas RIAUD a été retenu après entretiens ; il arrivera le 3 juillet 2023. Il aura pour missions le développement et l'optimisation des bases de données territorialisées énergie, énergie et industrie, territoires.
- Remplacement de Tina Halter : la fiche de poste a été diffusée cette semaine de « Chargé(e) de mission environnement » , dédiée aux missions suivantes : appui des travaux auprès des collectivités PCAET, suivi des aspects socio-économiques des transitions, mise en place et suivi des indicateurs climat-adaptation. Une candidate est déjà fléchée.

Préparation de l'Assemblée Générale

A la demande de Guillaume Riou, Amandine Loëb présente le budget prévisionnel 2023 qui sera mis au vote de l'assemblée générale, voir ci-contre :



Budget prévisionnel 2023

- Base 13,7 ETP
- Remplacements postes vacants + embauche CDD sept 2023
- Acquisitions données climat, frais publications
- Formations renforcées

BUDGET 2023 - hyp 13,7 ETP	Prévi AREC	OREGES	ORDEC
TOTAL CHARGES	1 057 970	624 450	433 520
Achats études prestations	57 500	37 200	20 300
Locations	50 800	30 800	20 000
Entretien et réparations	5 100	3 100	2 000
Documentation	2 000	1 200	800
Formation	5 000	3 000	2 000
Assurances	2 700	1 600	1 100
Autres fournitures	1 500	900	600
Déplacements, missions	9 400	5 700	3 700
Publicité, publications	15 600	13 400	2 200
Rémunération intermédiaires et honoraires	48 000	29 100	18 900
Services bancaires, autres	20 200	12 200	8 000
Equipements, dotations amortissements	7 970	4 970	3 000
Charges de personnel	832 200	481 280	350 920
		OREGES	ORDEC
TOTAL PRODUITS	1 057 970	624 450	433 520
COTISATIONS	80 000	76 900	3 100
PARTENARIATS	72 000	72 000	0
SUBV ADEME ORDEC N	200 000	0	200 000
SUBV ADEME OREGES N	200 000	200 000	0
SUBV ADEME ADAPTATION	30 000	30 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL ORD N	229 920	0	229 920
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N	200 000	200 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL ADAPTATION	30 000	30 000	0
SUBV CONSEIL REGIONAL DITP N-1	8 750	8 750	0
SUBV/PART CDx	5 000	5 000	0
TRANSFERT DE CHGES EXPL	2 300	1 800	500

A l'appui de ce budget prévisionnel, un état des recettes à date est détaillé :

Éléments du budget 2023 au 4 mai 2023

■ Ressources

- Cotisations : 34 adhérents, env 43 k€ reçus à date, soit 47% du prévisionnel
 - Nouveaux cotisants par rapport à 2023 : CD Landes, CA Pau Béarn Pyrénées, TEREGA, GRDF (en cours)

- Partenariats : env 43 k€ signés ou en cours de signature, soit 60% du prévisionnel : SMASP, CC AUNIS SUD, PNR MARAIS POITEVIN, CD40, CD64, RARE, ADEME-ATLAS ...
 - Augmentation du coût journalier unitaire en 2023 : 500 € -> 550 €/j

- Subventions annuelles ADEME et Région :
 - ADEME : 200 k€ par Observatoire soit 400 k€
 - Région – Energie GES : 200 k€
 - Région – Déchets Economie Circulaire : 256 k€ dont 230 k€ affectés à 2023

Guillaume Riou met ensuite à la discussion les principaux éléments relatifs à l'assemblée générale à venir. Elle aura lieu le lundi 5 juin 2023 à Poitiers, salle du Conseil Régional ou en visioconférence, de 14h00 à 16h00. L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Validation du procès-verbal de l'AG 2022
- Vote du rapport moral et du bilan d'activités 2022
- Vote des comptes 2022 de l'association, des rapports du Commissaire aux comptes, quitus au Trésorier
- Vote du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour 6 ans
- Validation du programme de travail 2023 et du budget prévisionnel 2023 : focus sur quelques travaux clés en 2022 et prévus en 2023
- Vote des cotisations 2024
- Point(s) divers selon demandes

Elle indique ensuite le montant des cotisations 2024 qui sera mis au vote : celui-ci sera reconduit selon les mêmes caractéristiques, répartition et montants que l'année précédente.

Ces propositions ne suscitent pas de remarque.

Points divers

En l'absence de point divers, Guillaume Riou clôt la réunion du Conseil d'Administration à 12h30.

Bordeaux, le 04/05/2023

